



ANTHÉA CONSEILS

AMÉLIORONS ENSEMBLE

Nos fiches techniques



MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE, CERTIFIER LE SYSTÈME DE MANAGEMENT ISO 14001

Nul besoin aujourd'hui de convaincre quiconque sur les défis environnementaux que notre monde doit aujourd'hui affronter.

La norme ISO 14001 définit une série d'exigences spécifiques à la mise en place d'un système de management environnemental au sein d'une organisation, quelle que soit sa taille et son domaine d'activité.

LE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL, POURQUOI ?

Pour améliorer les résultats environnementaux, réduire les impacts
Pour améliorer l'organisation et les process,
Pour accéder à de nouveaux marchés,
Pour améliorer la performance globale.



« La prise de conscience à l'égard des problèmes environnementaux s'est amplifiée dans la plupart des pays et la durabilité des modèles de développement actuels est jugée incertaine à long terme. Les gouvernements promulguent de plus en plus de lois visant à protéger l'environnement, et les clients exigent de leurs fournisseurs qu'ils intègrent les meilleures pratiques et qu'ils démontrent qu'ils respectent les exigences environnementales »
Source ISO.org.

L'ISO 14001 est la norme pour la certification du système de management.

Mettre en place un système de management environnemental c'est l'occasion pour l'entreprise de :



- ✓ *Renforcer l'engagement de la direction et des employés sur des enjeux partagés, porteurs de sens,*
- ✓ *Améliorer la réputation de l'entreprise et la connaissance des parties prenantes au travers d'enjeux communs,*
- ✓ *Réaliser des objectifs stratégiques en prenant en compte les questions environnementales dans la gestion de l'entreprise,*
- ✓ *Obtenir un avantage concurrentiel et financier grâce à l'amélioration de l'efficacité et à la maîtrise puis la réduction des coûts,*
- ✓ *Innover et faire évoluer l'organisation, les processus, les procédés plus efficaces,*
- ✓ *Evaluer sa conformité aux exigences légales et réglementaires, actuelles et futures et mieux maîtriser le risque juridique,*
- ✓ *Favoriser une meilleure performance environnementale des fournisseurs en les intégrant dans les systèmes d'activités de l'organisme ,*
- ✓ *Améliorer la performance globale de l'entreprise.*

Les résultats attendus :

- ✓ Réduction des impacts environnementaux et prévention des pollutions et nuisances environnementales,
- ✓ Amélioration des process,
- ✓ Amélioration de l'organisation et la performance globale de l'entreprise.



Comment procéder ?

- ✓ Évaluer le contexte, les enjeux, les risques, les impacts environnementaux,
- ✓ Définir une politique et des objectifs environnementaux,
- ✓ Accompagner le changement du management opérationnel et des pratiques professionnelles,
- ✓ Développer une culture de l'efficacité,
- ✓ Définir, déployer, piloter, améliorer le système de management et le plan d'action.



ANTHÉA CONSEILS à vos cotés pour :

- ✓ Accompagner pour la mise en place du système de management (conseil et formation),
- ✓ Accompagner pour la certification (conseil et formation) ,
- ✓ Réaliser les audits internes, les audits blancs de pré certification.



Pourquoi choisir ANTHÉA CONSEILS ?

Avec ANTHÉA CONSEILS, vous bénéficiez de l'expertise de consultants, également auditeurs pour la certification auprès des grands cabinets d'audit, bénéficiant ainsi d'une forte expérience des audits, des secteurs professionnels du fonctionnement de la certification.

ANTHÉA CONSEILS vous apporte son expertise en matière d'accompagnement, d'audit de formation ou de conseil, en toute indépendance, dans le strict respect du code de déontologie de l'audit.



ANTHÉA CONSEILS
AMÉLIORONS ENSEMBLE



ANTHÉA CONSEILS

AMÉLIORONS ENSEMBLE

WWW.ANTHÉA-CONSEILS.COM

ANTHÉA CONSEILS

279 chemin de Joutecrôt

69400 ARNAS

+33 (0)6 80 31 16 32

fbouliteau@anthea-conseils.com

